Sablière des SÉGUINES

(Communes d'Oradour-Sur-Glane, Saint-Brice-Sur-Vienne et Saint-Junien - **Haute-Vienne**)

Synthèse ornithologique



Un Chevalier guignette en escale - 4 mai 2019

Millon Xavier millon.xavier@wanadoo.fr

LPO Limousin

ZA du Moulin Cheyroux • 87 700 AIXE-SUR-VIENNNE Tél. 05 55 32 20 23 • <u>www.lpo.fr</u> • limousin@lpo.fr





SOMMAIRE

La sablière des Séguines, d'un point de vue ornithologique	p: 3
Pression d'observation	p: 5
Les Séguines, un lieu de reproduction	p: 6
Les Séguines, un lieu de halte migratoire	p: 11
Les Séguines, un lieu d'hivernage	p: 20
Synthèse : liste et statuts des espèces liste complète des espèces liste patrimoniale	p: 22 p: 23 p: 26
Évolution de l'attractivité des Séguines	p: 29
Actions de conservation – Aménagements	p: 30
Conclusion	p: 37
Remerciements – Bibliographie	p: 38

Avertissements

- La Carrière des Séguines ne fait pas l'objet d'un protocole de suivi. Cette synthèse est le reflet des observations irrégulières de l'auteur (sauf mention contraire). Néanmoins, la sablière des Séguines fait partie, depuis janvier 2019, des sites suivis dans le cadre du comptage international des oiseaux des zones humides réalisé à la mi-janvier sous l'égide de Wetland International (WI).
- Les observations réalisées ne sont pas intrusives pour ne pas déranger les oiseaux et se font toujours depuis le même point de vue en limite de carrière. Ce poste au champ de vision réduit ne permet pas d'être exhaustif mais garantit la sécurité de l'observateur au regard des risques d'éboulement. Les observations s'effectuent aux jumelles et à la longue-vue. Les photos sont de l'auteur (sauf mention contraire), prises sur le site et réalisées à travers la longue-vue (technique de la digiscopie).

Le site, d'un point de vue ornithologique

La carrière des Séguines offre une variété de milieux dont dépend directement la variété de l'avifaune qui la fréquente. Située juste en bordure de Saint-Junien, elle s'inscrit dans un paysage très ouvert qui contribue aussi à son intérêt.

Le site se compose :

- de bassins en eau. Le Bassin Nord se caractérise par la présence d'une jonçaie et d'une paroi verticale de sédiments nus. Le Bassin Ouest est en cours de vidange. Le Bassin Sud est équipé d'une plateforme servant au pompage de son eau.
- de bassins exondés. Ils peuvent être humides (recouverts d'une pellicule ou de plusieurs centimètres d'eau, parsemés de flaques) ou secs selon les conditions météorologiques et les activités de la carrière. Il s'agit du Bassin Central, du Bassin Est et des deux Vieux Bassins. Le Bassin Central est dépourvu de végétation hormis sur son côté ouest. Le Bassin Est se végétalise très rapidement. Les Vieux Bassins sont colonisés ici et là par quelques jeunes arbustes. La végétation herbacée est plus ou moins lâche.
 - de digues entre les bassins et autour du site
 - de parois verticales argilo-sableuses : entrée de carrière et Bassin Nord
 - d'excavations : au sud du Bassin Ouest par exemple (ancien bassin)
 - d'une zone « terrain vague-petit bois » constituée de jeunes arbres et de pelouses
 - d'une zone avec les installations industrielles de traitement des sédiments



Les différentes zones de la sablière offrent une diversité d'habitats, et de micro-habitats, à l'avifaune.

Les parois verticales proposent aux Hirondelles de rivage, véritable « oiseau vitrine » de la carrière, de quoi forer leur terrier. Il en est de même pour le Martin pêcheur.

Les bassins présentant une surface en eau suffisante attirent Canards, Grèbes et Limicoles. La jonçaie constitue pour certains un refuge en cas de danger ainsi qu'un milieu propice où cacher leur nid. C'est à l'aplomb de ces surfaces en eau que des milliers d'insectes évoluent, ne serait-ce que lors du passage de leur état larvaire aquatique à celui d'adulte aérien. Ils constituent le garde-manger des Hirondelles (de rivage, rustiques et de fenêtre), du Faucon hobereau qui vient y capturer des libellules ainsi que des Guifettes moustac de passage. Les limites eau-digue sont les lieux de recherche de nourriture par excellence des Chevaliers.

Les bassins plus secs servent de reposoir aux Vanneaux huppés en hivernage, aux Gravelots en halte migratoire mais aussi, le temps d'une nuit, aux Grues cendrées en provenance de Suède, d'Allemagne,...

Les épais ronciers permettent à de nombreuses espèces (Rossignol philomène, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Tarier pâtre, Fauvette grisette, Fauvette à tête noire, Rougegorge familier, Accenteur mouchet, Merle noir,...) d'accomplir en toute sécurité leur phase de reproduction.

Les digues, peu ou non végétalisées, entre les bassins sont le terrain de chasse favori du Rougequeue noir et des Bergeronnettes grises et printanières.

Généralistes, le Milan noir et le Faucon crécerelle survolent l'ensemble de la sablière à la recherche de leur pitance. Opportuniste, l'Épervier d'Europe a été observé capturant une Hirondelle de rivage au-dessus du Bassin Nord...

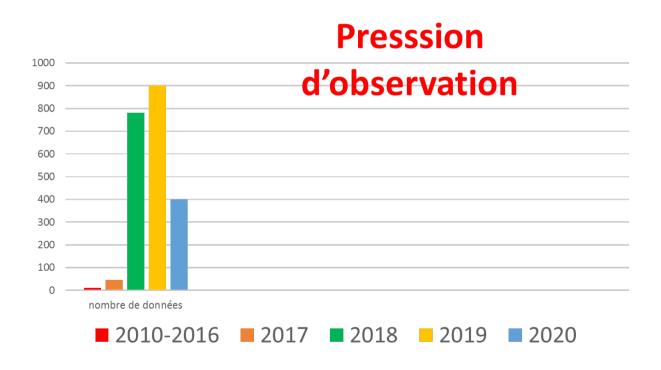
Pression d'observation

La première observation ornithologique inscrite dans la Base de donnée de la LPO Limousin est récente. Elle date d'avril 2010.

Seules quelques données antérieures, et hors Base de données LPO Limousin, attestent du suivi de la colonie des Hirondelles de rivage : première reproduction observée en 2004, puis des observations uniques en 2008, 2009 (opération de bagage), et enfin en 2014.

La pression d'observation est très faible entre 2004 et 2014 et ne concerne qu'une espèce, l'Hirondelle de rivage. Cette pression reste faible jusqu'en 2017. La Base de données ne contient que 11 observations entre 2010 et 2016.
2017 est une année de transition avec 45 données.

2018, 2019 et 2020 cumulent un peu plus de 2000 données. Ces trois années font apparaître la grande richesse ornithologique du site qui cesse de se résumer à sa colonie d'Hirondelles de rivage.



2020 est marquée par une baisse importante du nombre de données d'observation qui s'explique par diverses raisons : confinements obligatoires du fait de la pandémie de Covid 19, baisse sensible d'attractivité du site (cf p: 29) et de la qualité du point d'observation (champ de vision de plus en plus restreint), impossibilité personnelle de suivi du site durant 3 mois (mois qui s'ajoutent aux périodes de confinement).

Les Séguines, un lieu de reproduction

1. Les Hirondelles de rivage, *Riparia riparia*, se reproduisent en une colonie depuis 2004. Entre 2009 et 2014, des sessions de capture ont été réalisées et ont permis de compter entre 120 et 150 oiseaux. Entre 2008 et 2017, la colonie se situait au niveau du Bassin Nord, avec une exposition sud. A partir de 2018, la colonie s'est déplacée et s'est installée juste à côté de l'entrée de la sablière, avec une exposition est.



03/07/2019

Depuis 2016, le nombre d'Hirondelles de rivage observées est en retrait par rapport à la période 2009-2014. Une observation momentanée en 2016 fait état de 40 oiseaux, une vingtaine en 2017. Cependant, il faudrait pouvoir comparer les dates d'observation de 2016 et 2018 avec celles des sessions de bagage de 2009-2014. Le plus grand nombre d'oiseaux peut être lié à la présence de nombreux jeunes fraîchement envolés.

Un suivi régulier de la colonie se met en place à partir de 2019, sans faire appel à la technique CMR (Capture-Marquage-Recapture). Les détails de ces deux années de suivi sont disponibles sur les documents de synthèse réalisés en fin de saison.

années	nb. terriers visibles	nb. terriers repro. certaine	nb. terriers repro. très probable	nb couples reproducteurs (fourchette haute)	nb. poussins observés
2019	69	20	3	23	35
2020	84	14	9	23	27

Depuis deux ans, le nombre de couple est stable. 46 adultes reproducteurs sont donc présents sur la sablière.

La carrière des Séguines n'est plus, comme dans les années 2010-2015, la première colonie d'Hirondelles de rivage du Limousin. Les colonies d'Altillac (sablière) et d'Argentat sur Dordogne (Réserve départementale de Biodiversité et ancienne sablière), en Corrèze, dépassent en nombre d'individus celle des Séguines.

Le Bassin Nord constitue le lieu principal d'alimentation des Hirondelles de rivage.

2. Un couple de Martin pêcheur, *Alcedo atthis*, utilise aussi les parois argilo-sableuses pour y creuser son terrier. Il est présent sur le site au cours des trois dernières années.



19/08/2018

3. Le Grèbe castagneux, *Tachybaptus ruficollis*, est l'autre espèce reproductrice emblématique de la sablière. Ce tout petit grèbe se contente de petites surfaces et utilise uniquement le Bassin Nord. La jonçaie lui permet de mettre à couvert son nid. Mais il peut aussi choisir de construire une plateforme de nidification en limite de jonçaie voire carrément en plein milieu du bassin.





08/05/2018

10/06/2018

Le Grèbe castagneux se reproduit ici en une colonie lâche. En effet, 3 couples s'y sont reproduits en 2018 (peut-être, 4 couples) et 2019. Le 10/08/2018, 18 oiseaux ont été comptés : 7 adultes et 11 poussins. Ceci constitue l'effectif record pour la sablière. En 2020, au moins 2 couples ont entrepris de se reproduire.

4. Fait remarquable dans une carrière, un couple de Foulque macroule, *Fulica atra*, se reproduit avec succès sur le Bassin Nord, depuis au moins trois ans. Chaque année, le couple élève deux (2019) ou trois (2018 et 2020) jeunes.





pattes jaunes...couleur locale! 23/03/2019

session de varappe! 23/03/2019

- 5. Un couple de Gallinule poule-d'eau, *Gallinula chloropus*, se reproduit dans le Bassin Nord. 3 jeunes ont été observés en 2018, 2 en 2019, 1 en 2020.
- 6. Au moins un couple de Canard Colvert, *Anas platyrhynchos*, se reproduit sur le site. Une femelle accompagnée de 10 canetons est observée en 2018. 11 jeunes sont notés ensemble en 2019 et 9 en juin 2020.





promenade

10/06/2018

retour à la carrière ... 28/06/2020

7. D'autres oiseaux se reproduisent de manière certaine sur le site sans qu'il soit possible de donner d'amples détails. Ils sont plutôt sédentaires et adeptes des massifs de genêts comme la Linotte mélodieuse, le Tarier pâtre. Ce sont aussi des oiseaux migrateurs (Piegrièche écorcheur, Hypolaïs polyglotte,...) qui passent l'hiver en Afrique et reviennent chaque printemps à la carrière pour s'y reproduire dans les ronciers et milieux arbustifs touffus.

1 couple de Linotte mélodieuse, Carduelis cannabina, élève plusieurs nichées dans les ajoncs surplombant le Bassin Nord.



12/07/2020

2 couples de Tarier Pâtre, Saxicola torquatus, défendent leur territoire depuis des positions dégagées.



17/05/2020

1 couple de Pie-grièche écorcheur, Lanius collurio, est établi en limite est de la carrière.



05/07/2020

Au moins 2 couples d'Hypolaïs polyglotte, Hippolaïs polyglotta, se reproduisent dans les ronciers de la partie nord de la sablière.



17/05/2020

- 2 couples de Fauvette grisette, *Sylvia communis*, se cantonnent dans les ronciers de la partie nord.
- autres espèces qui se reproduisent de manière certaine sur le périmètre de la carrière : Corneille noire, Troglodyte mignon, Merle noir, Rougegorge familier, Rougequeue noir, Accenteur mouchet.
- Un couple de Sarcelle d'hiver est observé le 14/03/2020. Cette date incite à penser qu'il s'agit de migrateurs mais ce petit canard est tellement discret qu'il pourrait mener à bien une couvée dans le Bassin Nord sans faire de bruit...
- autres espèces qui se reproduisent à proximité immédiate de la sablière et qui sont susceptibles de venir sur le site pour se nourrir, prélever des matériaux de construction du nid, rechercher de la nourriture pour leurs poussins : Pigeon ramier, Tourterelle des bois,

Tourterelle turque, Martinet noir, Coucou gris, Chouette hulotte, Bondrée apivore, Épervier d'Europe, Buse variable, Huppe fasciée, Pic vert, Pic mar, Pic épeiche, Faucon crécerelle, Faucon hobereau, Loriot d'Europe, Geai des chênes, Pie bavarde, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Hirondelle rustique, Hirondelle de fenêtre, Mésange à longue queue, Pouillot véloce, Pouillot de Bonelli, Fauvette à tête noire, Roitelet à triple bandeau, Sitelle torchepot, Grimpereau des jardins, Étourneau sansonnet, Grive musicienne, Grive draine, Rossignol philomène, Bergeronnette grise, Bergeronnette des ruisseaux, Pinson des arbres, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe et Bruant zizi.

Les Séguines, un lieu de halte migratoire

La sablière représente un lieu de halte migratoire. Elle attire principalement des oiseaux liés aux zones humides. Ces derniers s'y arrêtent lors de leur migration prénuptiale (au printemps) et/ou postnuptiale (en été et en automne).

La migration est une activité très exigeante durant laquelle les oiseaux ont besoin de dormir, de se nourrir et d'accumuler de nouvelles réserves qui leur permettront d'arriver au terme de leur voyage.

La carrière des Séguines remplit les conditions minimales d'accueil des oiseaux migrateurs : quiétude et garde-manger. Elle représente aussi un espace d'attente lorsque les conditions météorologiques les contraignent à interrompre momentanément leur migration.

L'existence et la qualité d'accueil d'un site de halte migratoire comme la sablière sont primordiales dans le cycle de vie d'un oiseau migrateur. La carrière participe, à son échelle, à la réussite de la phase de migration prénuptiale et de reproduction des migrateurs qui l'utilisent à cette époque. Elle participe aussi à la réussite de la migration postnuptiale, en optimisant la condition physique des oiseaux (avant éventuellement la traversée des Pyrénées, de la Mer Méditerranée, du Sahara : Voie Ouest Europe/Afrique).

C'est l'importance cumulée des zones de haltes migratoires dont il faut être conscient sur un site de petite taille comme la sablière. Il n'y a pas de « petite » zone humide sans grande importance, surtout dans un contexte de disparition généralisée des zones humides en France. La conservation de tous les sites « zones humides » est donc une priorité. Sur l'ouest de la Haute-Vienne, dans sa partie médiane, la sablière représente avec l'étang de La Pouge, à Saint-Auvent, les seuls sites de halte migratoire importants et reconnus pour les limicoles.

Sa proximité avec la Vallée de la Vienne (moins de 4 km à vol d'oiseau), sa situation « dégagée » dans le paysage environnant lui-même très ouvert la rend repérable de loin et attractive pour les oiseaux d'eau.

La famille des Chevaliers est bien représentée sur la sablière. Leur présence est liée à l'existence de zones en eau de faible profondeur le long desquelles les petits chevaliers prospectent pour se nourrir. Les grands chevaliers profitent de la longueur de leurs pattes pour accéder à des zones plus nombreuses.

1. Le Chevalier guignette, Actitis hypoleucos.

C'est le chevalier le plus souvent contacté aux Séguines. Il en est de même en Limousin. En migration prénuptiale, des chants ont été entendus sur la sablière ainsi que des postures d'intimidation observées (18 et 19 mai 2019).

L'oiseau est contacté lors des deux périodes de migration, d'avril à septembre.



20/10/2018

2. Le Chevalier culblanc, *Tringa ochropus*.

Il est très régulier sur le site lors de sa migration postnuptiale. En effet, la majorité des observations (19 sur 20) se situe entre juin et novembre. Un effectif maximum de 7 individus est noté le 16/07/2018. C'est une espèce très sensible au dérangement.



10/08 2019

3. Le Chevalier sylvain, *Tringa glareola*.

Un individu a stationné entre le 16 et le 18 juillet 2018. Deux oiseaux ont été observés le 9 août 2018. C'est donc lors de sa migration postnuptiale que ce chevalier, peu souvent noté en Haute-Vienne, a été observé.



18/072018

4. Le Chevalier aboyeur, *Tringa nebularia*.

Ce grand chevalier a été observé en avril 2017 (obs. G. Labidoire) puis les 6 et 8 mai 2018 (2 oiseaux le 6 puis un seul le 8) et enfin un individu les 18 et 19 mai 2019. Avril et mai constituent la meilleure fenêtre d'observation de cette espèce sur le site, durant sa migration prénuptiale. C'est un chevalier peu observé en Haute-Vienne.



18/05/2019

5. Le Chevalier gambette, *Tringa totanus*.

Ce grand chevalier est aussi un oiseau peu souvent contacté en Haute-Vienne. Une observation unique est à noter : un oiseau le 26/05/2019, en halte lors de sa migration prénuptiale.



26/05/2019

Les Gravelots sont aussi des migrateurs signalés en halte migratoire. Deux espèces ont été observées.

6. le Petit Gravelot, Charadrius dubius.

C'est un oiseau très régulier sur le site. Les observations les plus nombreuses concernent la phase de migration prénuptiale (avril-mai) mais aussi la période théorique de reproduction (mai-juin-juillet) sans qu'il soit possible d'attester de manière certaine un quelconque succès de reproduction sur le site (observation du 24/06/2018 avec 3 oiseaux notés et une reproduction « probable »). Les oiseaux observés en juin et juillet peuvent être des oiseaux non reproducteurs ou, pour le mois de juillet, déjà en migration postnuptiale.

En avril 2010, 2 oiseaux ont été observés (obs. G. Labidoire). Le même observateur, en avril 2017, en a contacté un autre. L'oiseau a été noté à trois reprises (mai, juin et juillet) en 2018. 2019 a aussi donné trois observations (avril-mai-juillet).



1/07/2018

7. le Grang Gravelot, *Charadrius hiaticula*.

L'espèce est peu souvent observée en Haute-Vienne. Une observation concerne la phase de migration prénuptiale, le 4/05/2019. La seconde se situe au 30 juin 2019. Cette dernière est d'interprétation plus délicate et peut concerner un adulte non reproducteur.



04/05/2019

De nombreuses autres espèces ont été contactées en halte migratoire sur la sablière. Elles appartiennent à différentes familles.

8. Le Fuligule milouin, *Aythya ferina*.

Un groupe de 10 canards a été observé le 15 juillet 2018, en migration postnuptiale.



15/07/2018

9. Le Grèbe à cou noir, *Podiceps nigricollis*.

C'est un migrateur rare en Limousin. L'individu observé a stationné sur la sablière du 30 mai au 1^{er} juin 2019.



30/05/2019

10. La Grue cendrée, Grus grus.

Il faut imaginer ce que voit une Grue cendrée depuis le ciel nocturne pour comprendre ce qui fait de la sablière un lieu de halte migratoire attractif : une surface luisante trahissant la présence d'une nappe d'eau. C'est exactement ce que recherche le grand oiseau pour se poser et être à l'abri de des prédateurs. Aussi, chaque année depuis 2018, des vols de migratrices se posent au cours de la nuit sur la sablière et les prés situés juste à l'est des merlons extérieurs. Ce sont des individus qui sont certainement partis d'Allemagne et ne se sont pas arrêtés dans le nord-est de la France (région du Lac du Der) pour effectuer une halte. Ces oiseaux peuvent être épuisés ou bien rencontrer de mauvaises conditions de vol qui les poussent à faire une escale imprévue.

Le 18/11/2018, un groupe familial de 4 oiseaux était en halte. Le 10/11/2019, environ 224 oiseaux sont posés au petit matin. Enfin, le 29 février 2020, 2 oiseaux sont observés morts

pris au piège des boues collantes du Bassin Central. Ils indiquent que la sablière a servi de lieu de halte migratoire durant les jours précédents et qu'elle peut aussi se révéler être un piège mortel.



09/11/2019

11. Aigrette garzette, *Egretta garzetta*.

Ce grand échassier blanc a été observé une seule fois, le 30 avril 2018.

12. le Courlis corlieu, Numenius phaeopus.

C'est une espèce très rarement observée en Haute-Vienne, et en général en Limousin. L'observation date du 14 juillet 2018 et concerne la migration postnuptiale.





14/07/2018

13. La Bécassine des marais, Gallinago gallinago.

Des oiseaux sont observés en halte lors des deux migrations : 10 individus le 18/03/2018, en compagnie d'une Bécassine sourde, 4 le 21/10/2018 ; 7 le 17/11/2018 puis une le 23 mars et deux le 3 août 2019 et enfin deux autres le 14/03/2020.



Bécassine des marais 23/03/2019

14 La Bécassine sourde, *Lymnocryptes minimus*.

Le 18 mars 2018 un individu est posé dans la bordure de joncs alors bien inondée du bassin nord de la carrière (obs. G. Labidoire). Elle ne s'envole pas en même temps que la dizaine de Bécassines des marais mais ne décolle qu'au dernier moment. Sans bruit, et d'un vol assez rectiligne et lent, elle va se poser à 50 m au bord du bassin. Puis, à nouveau dérangée, elle revient exactement à l'endroit initial. Elle est vue de près et dans de bonnes conditions malgré la pluie (bec court, bretelles beige clair très nettes sur le dos, comportement typique). C'est un oiseau migrateur rare en Limousin.

15. La Mouette rieuse, *Larus ridibundus*. Espèce observée à deux reprises : 30 avril et 7 juillet 2018.



07/07/2018

16. Le Goéland leucophée, *Larus michahellis*. Observation unique le 28/05/2020.



28/05/2020

17. La Guifette moustac, *Chlidonias hybrida*.

C'est toujours en halte lors de sa migration prénuptiale que cette espèce est observée : le 11/05/2019 avec un oiseau, le lendemain avec 3 individus, puis le 10/06/2019 avec un oiseau.



10/06/2019

18. La Gorgebleue à miroir, *Luscinia svecica*.

Ce migrateur rare en Limousin est un oiseau très discret. C'est lors de sa migration postnuptiale, le 31/08/2019, qu'il a été observé sur le Bassin Nord passant de la jonçaie aux parois verticales pour y attraper des insectes.

19. La Bergeronnette printanière, *Montacilla flava*.

C'est une espèce régulièrement observée se nourrissant sur les digues peu végétalisées. Les deux et trois septembre 2018, ce sont à chaque fois 2 individus qui ont été contactés. Le 19/05/2019, 3 oiseaux sont observés : un se rapproche de la sous-espèce Bergeronnette

ibérique, *Montacilla flava iberiae*, alors qu'un autre se rapproche du type Bergeronnette « centreatlantique ». En 2020, un oiseau a été vu le 29 août et deux autres le 6 septembre.



19/05/2019

20. La Bergeronnette nordique, *Montacilla flava thunbergi*. C'est une rareté qui a été contactée le 19/05/2019 parmi un groupe de Bergeronnettes printanières.



19/05/2019

Les Séguines, un lieu d'hivernage

L'hiver est la saison la plus pauvre en observations. Les Grèbes castagneux sont partis rejoindre des étangs plus grands, des rivières larges, comme la Vienne, ou des zones littorales. Les Foulques macroules font de même.

- 1. Seuls les Canards colverts, *Anas platyrhynchos*, s'y retrouvent en grand nombre (jusqu'à plus de trente individus). Cette augmentation d'effectif est nette à partir de septembre. Elle est concomitante avec l'ouverture de la chasse. La sablière représente pour eux un espace de sécurité où ils passent la journée dans le Bassin Nord. La sablière joue alors en quelque sorte un rôle de Réserve de chasse.
- 2. Des Vanneaux huppés, *Vanellus vanellus*, profitent régulièrement du Bassin Est, et des digues, pour se reposer. Ils se nourrissent dans les prés aux alentours, en particulier autour de la ferme du « Pacage du milieu », juste à l'est du site, et jouissent ici d'une parfaite quiétude.

Les effectifs maximums sont de 55 individus le 18/11/2018, de 69 le 3/02/2019 et de 74 le 20/02/2020.

09/02/2019 03/02/2019





3. La Grande Aigrette, *Casmerodius albus*, peut être observée sur la sablière, ainsi que dans les prés alentours. Il en est de même pour les Hérons cendrés, *Ardea cinerea*.

Grande Aigrette 09/11/2019

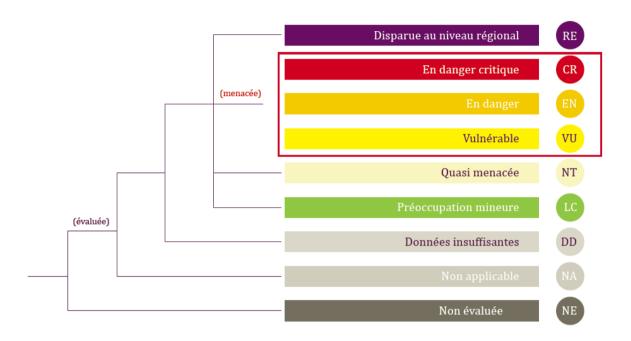


- 4. Parfois, quelques Grands Cormorans, *Phalacrocorax carbo*, utilisent un grand arbre mort en limite de carrière pour se reposer. Ils pêchent sur les deux étangs situés à l'ouest de la sablière. Ils n'ont jamais été observés sur les bassins en eau.
- 5. Le Bruant des roseaux, *Emberiza schoeniclus*, a été contacté deux fois en 2018 : le 21/10/2018 (obs G. Labidoire) et le 18/11/2018 (obs conjointe C. Doucelin et X. Millon).
- 6. Le Chevalier guignette, *Actitis hypoleucos*, peut aussi être un hivernant sur la sablière (présence d'un individu les 30/12/2018 et 9/02/2019).
- 7. Le Chevalier culblanc, *Tringa ochropus*, hiverne quelquefois sur le site (11/01/2020).
- 8 La Bécassine des marais, *Gallinago gallinago*, peut également être présente en hiver : 3 individus sont posés le 04/01/2020
- 9. D'autres espèces sont présentes l'hiver sur la carrière. Il s'agit pour beaucoup d'espèces sédentaires qui sont déjà présentes lors de la période de reproduction. D'autres sont des migrateurs nordiques qui passent l'hiver en Limousin.

En voici la liste: Pigeon ramier, Tourterelle turque, Chouette hulotte, Buse variable, Martin pêcheur, Pic vert, Pic mar, Pic épeiche, Faucon crécerelle, Faucon pèlerin, Geai des chênes, Pie bavarde, Corneille noire, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Mésange à longue queue, Pouillot véloce, Fauvette à tête noire, Roitelet à triple bandeau, Troglodyte mignon, Sitelle torchepot, Grimpereau des jardins, Étourneau sansonnet, Merle noir, Grive litorne, Grive mauvis, Grive musicienne, Grive draine, Rougegorge familier, Tarier pâtre, Chardonneret élégant, Accenteur mouchet, Bergeronnette grise, Pipit farlouse, Pinson des arbres, Verdier d'Europe, Tarin des aulnes, Linotte mélodieuse et Bruant zizi.

Synthèse : liste et statut des espèces

Les listes, complète et patrimoniale, indiquent le statut de conservation de chaque espèce selon les catégories définies par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) que voici pour rappel.



La liste rouge régionale des oiseaux du Limousin est prise comme référence.

En cas de données « NE », « NA » ou « DD » pour le Limousin, c'est la liste rouge des oiseaux de France qui sera utilisée pour donner une idée générale du statut à l'échelle du pays (sauf si ce statut est identique aux 2 niveaux). Le mot « France » sera alors noté avec le statut ou bien sera noté entre parenthèses.

Le statut indiqué est, autant que faire se peut, celui qui correspond le plus (nicheur, de passage ou hivernant) au moment où l'espèce est présente aux Séguines. Pour un oiseau nicheur à la sablière, c'est le statut de conservation en période de reproduction qui sera indiqué. Pour les espèces non nicheuses mais hivernantes, c'est le statut hivernant qui sera noté. Pour les migrateurs, il s'agit du statut en migration, de passage.

Une espèce est menacée quand elle appartient à l'une des catégories suivantes : VU, EN et CR. Une espèce menacée voit son statut surligné et écrit en gras pour une meilleure mise en évidence.

La liste complète comptabilise 87 espèces.

Liste complète :

noms espèces	noms scientifiques	Statut conservation UICN	
Canard colvert	Anas platyrhynchos	LC nicheur	
Sarcelle d'hiver	Anas crecca	CR nicheur	
Fuligule milouin	Aythya ferina	VU hivernant	
Martinet noir	Apus apus	LC nicheur	
Coucou gris	Cuculus canorus	LC nicheur	
Pigeon ramier	Columba palumbus	LC nicheur	
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	VU nicheur	
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	LC nicheur	
Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus	NT nicheur	
Foulque macroule	Fulica atra	VU nich. + EN hiv.	
Grue cendrée	Grus grus	LC de passage	
Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis	VU nicheur	
Grèbe à cou noir	Podiceps nigricolis	EN de passage	
Vanneau huppé	Vanellus vanellus	EN nich.	
Courlis corlieu	Numenius phaeopus	VU de passage France	
Grand Gravelot	Charadrius hiaticula	NA de passage	
Petit Gravelot	Charadrius dubius	EN nich. + (NA de pass.)	
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	RE nich. + (NA de pass.)	
Bécassine sourde	Lymnocryptes minimus	DD hivernante	
Chevalier guignette	Actitis hypoleucos	DD de passage France	
Chevalier culblanc	Tringa ochropus	VU pass. + CR hiv.	
Chevalier gambette	Tringa totanus	LC de passage France	
Chevalier aboyeur	Tringa nebularia	EN de passage	
Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus	NA de passage	
Goéland leucophée	Larus michahellis	NA de passage	
Guifette moustac	Chlidonias hybrida	CR de passage	
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo	LC de pass. et hiv.	
Héron cendré	Ardea cinerea	LC nicheur	
Grande Aigrette	Ardea alba	VU hivernant	

Aigrette garzette	Egretta garzetta	CR nicheur
Bondrée apivore	Pernis apivorus	LC nicheur
Epervier d'Europe	Accipiter nisus	LC nicheur
Milan noir	Milvus migrans	LC nicheur
Buse variable	Buteo buteo	LC nicheur
Chouette hulotte	Strix aluco	LC nicheur
Huppe fasciée	Upupa epops	LC nicheur
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	NT nicheur
Pic mar	Dendrocoptes medius	LC nicheur
Pic épeichette	Dryobates minor	LC nicheur
Pic épeiche	Dendrocopos major	LC nicheur
Pic vert	Picus viridis	LC nicheur
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	LC nicheur
Faucon hobereau	Falco subbuteo	VU nicheur
Faucon pèlerin	Falco peregrinus	VU nicheur
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	LC nicheur
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	LC nicheur
Geai des chênes	Garrulus glandarius	LC nicheur
Pie bavarde	Pica pica	LC nicheur
Corneille noire	Corvus corone	LC nicheur
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	LC nicheur
Mésange charbonnière	Parus major	LC nicheur
Hirondelle de rivage	Riparia riparia	VU nicheur
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	LC nicheur
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum	VU nicheur
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	LC nicheur
Hypolaïs polyglotte	Hyppolais polyglotta	LC nicheur
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	LC nicheur
Pouillot de Bonelli	Phylloscopus bonelli	LC nicheur
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	LC nicheur
Fauvette grisette	Sylvia communis	LC nicheur
Roitelet triple bandeau	Regulus ignicapilla	LC nicheur

Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	LC nicheur
Sitelle torchepot	Sitta europaea	LC nicheur
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	LC nicheur
Etourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	LC nicheur
Merle noir	Turdus merula	LC nicheur
Grive litorne	Turdus pilaris	LC hivernant
Grive mauvis	Turdus iliacus	LC hivernant
Grive musicienne	Turdus philomelos	LC nicheur
Grive draine	Turdus viscivorus	LC nicheur
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	LC nicheur
Rossignol philomène	Luscinia megarhynchos	LC nicheur
Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	NA de passage
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	LC nicheur
Tarier pâtre	Saxicola rubicola	LC nicheur
Moineau domestique	Passer domesticus	LC nicheur
Accenteur mouchet	Prunella modularis	LC nicheur
Bergeronnette grise	Motacilla alba	LC nicheur
Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea	LC nicheur
Pipit farlouse	Anthus pratensis	LC hivernant
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	LC nicheur
Verdier d'Europe	Chloris chloris	LC nicheur
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	VU nicheur
Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	LC nicheur
Tarin des aulnes	Spinus spinus	LC hivernant
Bruant zizi	Emberiza cirlus	LC nicheur
Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	EN nicheur

Un certain nombre d'espèces ont aussi été contactées depuis la sablière mais n'ont pas été intégrées à la liste ci-dessus pour de multiples raisons : survol simple du site, aucune utilisation du site mais seulement des habitats alentours, oiseau cantonné à des habitations proches de la carrière ou encore oiseau en migration active passant à proximité du site. A titre d'information, et de manière exhaustive, voici les quelques espèces concernées : Cigogne noire, Chevêche d'Athéna, Busard Saint-Martin, Milan royal, Choucas des tours, Corbeaux freux, Alouette lulu et Alouette des champs.

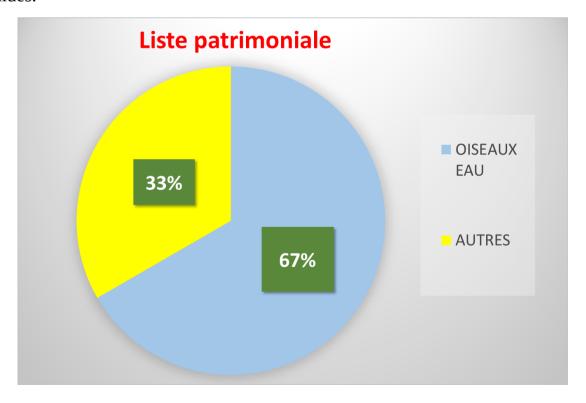
Une seconde liste peut être dressée en ne prenant en compte que les espèces nichant sur le site, les espèces dont la carrière représente un lieu véritablement propice à une halte migratoire ou à un hivernage. Ce sont particulièrement ces oiseaux qui pourront intéresser le propriétaire du site, qu'ils soient communs, occasionnels, réguliers ou rares. Tous les oiseaux d'eau y figurent, bien entendu. Cette liste qualifiée de « patrimoniale » comporte 40 espèces.

Liste patrimoniale:

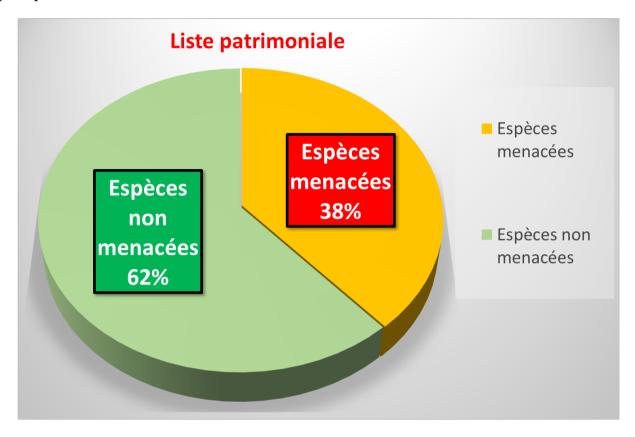
noms espèces	noms scientifiques	Statut conservation UICN
Canard colvert	Anas platyrhynchos	LC nicheur
Sarcelle d'hiver	Anas crecca	CR nicheur
Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus	NT nicheur
Foulque macroule	Fulica atra	VU nich. + EN hiv.
Grue cendrée	Grus grus	LC de passage
Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis	VU nicheur
Grèbe à cou noir	Podiceps nigricolis	EN de passage
Vanneau huppé	Vanellus vanellus	EN nich.
Courlis corlieu	Numenius phaeopus	VU de passage France
Grand Gravelot	Charadrius hiaticula	NA de passage
Petit Gravelot	Charadrius dubius	EN nich. + (NA de pass.)
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	RE nich. + (NA de pass.)
Bécassine sourde	Lymnocryptes minimus	DD hivernante
Chevalier guignette	Actitis hypoleucos	DD de passage France
Chevalier culblanc	Tringa ochropus	VU pass. + CR hiv.
Chevalier gambette	Tringa totanus	LC de passage France
Chevalier aboyeur	Tringa nebularia	EN de passage
Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus	NA de passage
Goéland leucophée	Larus michahellis	NA de passage
Guifette moustac	Chlidonias hybrida	CR de passage
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo	LC de pass. et hiv.
Héron cendré	Ardea cinerea	LC nicheur
Grande Aigrette	Ardea alba	VU hivernant
Aigrette garzette	Egretta garzetta	CR nicheur

Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	NT nicheur
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	LC nicheur
Corneille noire	Corvus corone	LC nicheur
Hirondelle de rivage	Riparia riparia	VU nicheur
Hypolaïs polyglotte	Hyppolais polyglotta	LC nicheur
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	LC nicheur
Fauvette grisette	Sylvia communis	LC nicheur
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	LC nicheur
Merle noir	Turdus merula	LC nicheur
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	LC nicheur
Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	NA de passage
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	LC nicheur
Tarier pâtre	Saxicola rubicola	LC nicheur
Accenteur mouchet	Prunella modularis	LC nicheur
Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	LC nicheur
Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	EN nicheur

27 des 40 espèces de la liste patrimoniale représentent des oiseaux inféodés aux milieux humides.



La liste patrimoniale combinée au statut de conservation des espèces montre que la sablière accueille presque 40 % d'espèces dont le statut de conservation n'est pas bon, puisqu'elles sont menacées.



Sur les 27 espèces d'oiseaux strictement inféodés aux zones humides, 14 ont un statut de conservation défavorable. Ainsi 54 % des oiseaux d'eau qui fréquentent, à un moment donné de leur cycle de vie, la carrière des Séguines sont menacés.

La sablière des Séguines joue un rôle positif, à son échelle, dans la conservation des espèces menacées de l'avifaune en leur offrant un lieu de nidification, de halte migratoire et d'hivernage.

Évolution de l'attractivité des Séguines

La carrière des Séguines est un lieu d'exploitation industrielle, pas une réserve ornithologique. C'est donc un espace soumis à des changements constants. De nombreux espaces sont des milieux temporaires soumis à des perturbations fréquentes et des modifications rapides de topographie, d'inondation, de végétation.

Le Bassin Nord constitue, à l'inverse un milieu très stable au sein de l'exploitation.

Cette différence notable entre le Bassin Nord et le reste de la carrière explique en grande partie les évolutions constatées depuis 3 ans.

Depuis 2018, la situation est stable pour les nicheurs de la sablière. Les Hirondelles de rivage n'ont pas eu à subir de modifications majeures de leur site de reproduction. Il en est de même pour les oiseaux qui nichent dans le Bassin Nord. Leurs conditions de quiétude et les caractéristiques physiques de leur habitat sont restées constantes.

La situation n'est pas identique pour les migrateurs effectuant des haltes migratoires. Une baisse d'attractivité du site se fait sentir depuis au moins un an. Elle correspond à une baisse d'attractivité de l'habitat. En effet, le Bassin Central ne présente plus une lame d'eau suffisante pour attirer les limicoles comme les Chevaliers.

Depuis peu, le Bassin Ouest est en cours de vidange et n'attire plus les oiseaux en raison d'une surface résiduelle en eau trop faible.

La végétalisation rapide du Bassin Est n'est pas non plus propice à l'accueil de toutes les espèces de limicoles.

La végétalisation très forte de la digue située entre le Bassin Nord et le Bassin Ouest, depuis son remodelage avec de la terre végétale, n'offre plus une vue dégagée aux oiseaux. Leur sentiment de sécurité est amoindri, leur quiétude aussi.

En ce qui concerne l'hivernage, l'assèchement progressif du Bassin Est et le développement d'une végétation assez basse pour le moment sont bénéfiques aux Vanneaux huppés. Un trop grand développement de ces plantes aura un effet inverse dans un proche avenir. Pour les mêmes raisons que celles déjà évoquées au paragraphe précédent, les limicoles voient leurs conditions d'hivernage se détériorer. Les Vieux Bassins semblent pouvoir être accueillants pour les Bécassines des marais à la condition que la pluviométrie naturelle permettent de remplir les zones basses de ces bassins.

Actions de conservation - Aménagements

Améliorer les conditions d'accueil des oiseaux en halte migratoire permettrait à la sablière de gagner de la diversité du point de vue de son avifaune, et par effet domino, de gagner de la biodiversité générale.

Quatre axes de réflexion peuvent être envisagés. Ils se rapportent à des espèces qui fréquentent la carrière.



1. Hirondelle de rivage, *Riparia riparia*.

Des actions régulières peuvent être entreprises pour maintenir une colonie ou la favoriser. Il s'agit principalement du rafraîchissement de la paroi de nidification. Les anciens terriers sont peu, ou pas, réutilisés d'une année sur l'autre notamment en raison de leur charge parasitaire importante. Les Hirondelles de rivage apprécient les surfaces fraîches.

Le taux de végétalisation de la paroi est à surveiller. S'il devient trop important, les colonies s'installent ailleurs. Une dévégétalisation mécanique est alors à envisager. Cela s'apparente à un rafraîchissement de la paroi.

Le Bassin Nord, principal lieu de nourrissage des adultes et des jeunes volants, à proximité immédiate de la colonie, doit conserver son rôle primordial.

Il existe un aménagement consistant à construire une colonie artificielle. Cela se justifie certainement dans certaines conditions. Pour le moment, la sablière présente un front de taille suffisant pour assurer ce rôle. Par contre, si la colonie vient à délaisser la paroi actuelle et ne se fixe pas ailleurs par manque de lieu adéquat, c'est une solution qui mérite d'être envisagée.

2. Le Petit Gravelot, Charadrius dubius

C'est le plus petit des limicoles nicheur de France. C'est un oiseau contacté régulièrement sur le site et dont il est possible de se demander s'il n'y a pas niché en 2018. Cet oiseau a vu ses habitats d'origine (plages et îles alluvionnaires des cours d'eau à régime contrasté) disparaître en raison des artificialisations qui les touchent (canalisations des cours d'eau, régulation des débits). Le Petit Gravelot s'est adapté en colonisant rapidement des milieux de substitution : aménagements routiers et sportifs, bassins d'orage, sablières, gravières, digues, aérodromes. En juin 2018, un couple de Petit Gravelot a établi son nid sur le parking d'un entrepôt désaffecté dans le Parc d'Activité Axial (obs. S. Leluc et D. Naudon), au nord de Saint-Junien, à seulement 2 km de la sablière. S'agissait-il des mêmes oiseaux que ceux observés à la carrière en 2018, ou d'un second couple ?

C'est une espèce dont l'état de conservation est mauvais (En Danger) en Limousin pour sa population nicheuse. L'espèce est dépendante des interventions périodiques des Hommes pour mener à bien son cycle reproducteur. Les premiers oiseaux arrivent sur les sites de reproduction entre mi-mars et fin avril. En Limousin, la couvaison, d'une durée de 24 ou 25 jours, se déroule de mi-mai à mi-juillet. Le nid est une simple cuvette grattée dans le sol.



17/05/2020

Le Petit Gravelot est un bon candidat pour bénéficier d'aménagements sur la sablière. Cependant, lui venir en aide demande de planifier la démarche. Dans les carrières, les modifications constantes des milieux ainsi que les passages répétés des engins limitent le succès reproducteur des couples. Le planning d'exploitation doit être adapté au cycle reproducteur de l'espèce, un espace protégé du passage des engins et des ouvriers doit être délimité.

Nombreux sont les exemples de carrières qui ont tenté des actions de conservation ciblées sur le Petit Gravelot et qui ont réussi à atteindre leurs objectifs.

Les besoins spécifiques du Petit Gravelot lors de sa période de reproduction peuvent être résumés en plusieurs points :

- zone de tranquillité, délimitée si besoin
- granulométrie variée du sol
- maintien d'une végétation très éparse (couverture végétale du sol très faible)
- création de zones un peu surélevées où les oiseaux aiment à déposer leur ponte
- aménagement de petites mares peu profondes : l'eau s'y réchauffe vite et l'endroit fournit de nombreux insectes aux poussins.
- micro-reliefs du sol comme par exemple les traces des chenilles laissées par le passage des engins de chantier

Deux documents de sensibilisation des carriers au Petit Gravelot sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes :

- Document réalisé par l'UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction) :

https://www.unicem.fr/wp-content/uploads/oiseaux-des-carrieres-9-gravelot.pdf

 Document à l'attention de l'industrie suisse des graviers et du béton : www.conservation-oiseaux.ch/assets/files/merkblaetter/ASGB_Petit_gravelot_2016.pdf

3. Les limicoles

Les sites Haut-Viennois accueillant une si grande variété de limicoles sont très rares. La sablière possède une capacité d'accueil de ces oiseaux tout à fait remarquable. Cependant, les observations récentes montrent que les conditions ne sont plus optimales à l'heure actuelle. C'est principalement la réduction des zones en eau de faible profondeur qui en est la cause.

Les limicoles sont aussi une cible de choix pour réaliser des actions de conservation. Nombreux sont ceux dont le statut de conservation est inquiétant : Petit Gravelot, Bécassine des marais, Chevalier culblanc pour ne citer que les plus réguliers sur la sablière.

Ces oiseaux se nourrissent soit en enfonçant leur bec dans le limon, soit en picorant des proies à la surface de l'eau ou à sa limite. La présence d'eau de faible profondeur ainsi qu'un long linéaire de berges sont des éléments essentiels pour favoriser leur accueil.



Chevaliers culblancs 07/09/2018

Les actions de conservation visant les limicoles peuvent être les suivantes :

- avoir la maîtrise des niveaux d'eau.
- création ou rétablissement de zones en eau de faible profondeur (15 à 20 cm tout au long de l'année), le linéaire de berge augmentant automatiquement
- création d'une platière de 100 m² (ou plus, ou moins selon les espaces définis) : c'est une zone plate humide où l'eau s'écoule de manière non définie avant de stagner plus ou moins. La végétation y est présente et y forme une mosaïque où alternent une végétation haute (Massettes, *Typha sp*, par exemple) fournissant des abris sûrs et une végétation rase. Ici le but est d'avoir un sol meuble toujours faiblement inondé.
- décapage de la végétation sur la digue séparant le Bassin Nord et le Bassin Ouest pour augmenter la sécurité et donc la quiétude des oiseaux qui aiment y voir loin.

4. Avifaune du Bassin Nord

Le Bassin Nord est certainement un lieu stratégique de la conservation de l'avifaune de la sablière. Il est le lieu de nourrissage des individus de la colonie des Hirondelles de rivage. Leur statut de conservation (Vulnérable pour les populations nicheuses du Limousin) rappelle l'importante des Séguines.

Il abrite aussi trois espèces nicheuses dont l'état de conservation est mauvais : Foulque macroule, Grèbe castagneux et éventuellement Sarcelle d'hiver. Les deux premières y trouvent des conditions satisfaisantes pour réussir leur cycle de reproduction. La présence de la jonçaie adjacente à la surface en eau libre est bénéfique. Cependant, il est nécessaire

de prévenir le colmatage du bassin par les sédiments. La jonçaie s'étendrait alors au détriment de la surface en eau libre. Un équilibre est installé, il est important qu'il perdure. La dévégétalisation de la digue sud du bassin, déjà évoquée, est de nature à augmenter la sécurité et donc la quiétude des oiseaux. Un prédateur sur une digue nue est repérable très vite…les proies aussi.

Le maintien en eau du Bassin Nord est tout simplement primordial. Un assèchement signerait la chute de la biodiversité de la sablière.

D'autres espèces peuvent devenir la cible d'aménagements. Ces aménagements sont plus risqués car leurs oiseaux-cibles ne fréquentent qu'exceptionnellement la carrière, voire pas du tout.



5. Le guêpier d'Europe, *Merops apiaster*.

Cet oiseau, magnifiquement coloré, est bien établi sur le pourtour méditerranéen. Tous les ans des colonies s'établissent à différents endroits sur l'ensemble du pays (Bretagne, Région parisienne,...). C'est un oiseau colonial qui creuse des terriers dans des sédiments sableux, à l'image de l'Hirondelle de rivage. C'est d'ailleurs surprenant que l'espèce n'ait jamais fait l'objet d'observation sur la sablière. De nombreuses conditions d'accueil sont déjà réunies et l'oiseau a déjà été signalé nicheur en carrière.

C'est un migrateur et un nicheur rare en Limousin. Il niche depuis 2004 dans le sud-ouest de la Corrèze. Il a niché en 2005 dans le nord-ouest de la Creuse. La Haute-Vienne ne possède aucune donnée de nidification. Cependant ses limites sud et nord possèdent des colonies de Guêpier d'Europe. En Dordogne, c'est à Jumilhac-Le-Grand qu'une colonie peut être observée. Le sud de la Vienne en possède aussi une. Un oiseau a été observé en

migration le 3/05/2008 (obs. D. Naudon) à Oradour-Sur-Glane. Toujours sur cette commune, le même observateur a signalé un groupe de 112 oiseaux le 31/08/2010 et un autre vol de 10 individus le 30/04/2016. Ces trois données prouvent que l'ouest de la Haute-Vienne est bien survolé par l'espèce.



Guêpier d'Europe

(photo: C. Mercier, LPO Limousin)

Pour être colonisé par l'espèce, un site doit présenter plusieurs caractéristiques :

- présence de parois de sédiments sableux en falaise ou en talus. Les déblais d'un terrassement, lors de la construction d'un hangar agricole par exemple, peuvent suffire. La mise à disposition d'un talus en retrait de la zone active d'exploitation peut être un aménagement intéressant à condition d'y limiter toute colonisation végétale.
- présence de perchoirs (fils électriques, arbres aux branches mortes) nombreux et dominants.

Le guêpier d'Europe arrive sur ses sites de reproduction début mai. Sa zone d'alimentation s'étend sur plusieurs kilomètres. A noter que l'absence de cours d'eau n'est pas rédhibitoire pour l'espèce.

6. Les Laridés et la Sterne pierregarin, Sterna hirundo

La famille des Laridés comprend les mouettes et les goélands. Deux observations de Mouette rieuse et une d'un Goéland leucophée ne font pas de la carrière des Séguines un grand site à Laridés.

Ces deux espèces ont un point en commun avec une espèce jamais observée sur la sablière, la Sterne pierregarin : elles peuvent se fixer sur un site lors de leur phase de reproduction à la faveur de l'installation d'un radeau artificiel de nidification.

Depuis 2017, la base de données LPO Limousin recense environ 360 données de Mouette rieuse en Haute-Vienne dont : 2 sur la sablière des Séguines et 7 à Saint-Junien. C'est l'étang de La Pouge, à Saint-Auvent, qui offre sur le secteur proche le plus de données : 14.

Pour le Goéland leucophée, depuis 2017, la base de données indique 84 observations dans notre département dont : 1 sur la sablière des Séguines, 1 à Saint-Junien et 1 à Saint-Auvent.

En ce qui concerne la Sterne pierregarin, depuis 2017, en Haute-Vienne, seules 6 observations sont enregistrées dans la base de données dont : 1 à Javerdat et 1 à Saint-Auvent.

Parmi ces trois espèces, la Mouette rieuse est de loin la plus contactée, sans être abondante et régulière.

Installer un radeau artificiel de ponte est un pari. Une éventuelle installation peut amorcer une installation d'espèce, même si la plupart du temps un aménagement est prévu en fonction d'une espèce présente ou disparue.

Un radeau ne peut être installé que dans le Bassin Nord. Une fois colonisé, il est souvent monospécifique.

Quelques règles de base s'imposent lors de la mise en place d'un radeau flottant :

- un minimum de 35 cm de profondeur d'eau doit entourer le radeau durant la saison de nidification.
- le substrat doit être drainant pour éviter la formation de flaque durant les pluies.
- le substrat doit être meuble (sable, sable coquiller, coquilles de moules et d'huîtres) et suffisamment épais pour permettre la création de cuvettes de nidification.
- le radeau doit être isolé de toute source de dérangement et de la prédation terrestre. Une certaine distance à la berge doit être maintenue. Des filets périphériques doivent en empêcher l'accès (lutte contre la prédation).
- des zones d'alimentation doivent être présentes en périphérie du radeau. Par exemple, un Sterne pierregarin a un rayon d'alimentation qui peut atteindre 10 km.
- le radeau doit offrir des abris pour les poussins.

Pour finir, il est intéressant de noter que la zone « terrain vague-petit bois », constituée de jeunes arbres et de pelouses, située le long de la 2X2 voies, au sud-est du site, peut constituer un site favorable à certains aménagements. Il semble être non exploité depuis longtemps.

Conclusion

La sablière des Séguines est un site unique en Haute-Vienne. Elle héberge l'unique colonie d'Hirondelles de rivage et exerce une réelle attractivité sur les oiseaux d'eau, surtout sur les limicoles dont certains sont rares à l'échelle du Limousin. Cette attractivité est en baisse à l'heure actuelle avec la disparition progressive de l'habitat favorable à leur présence : étendue d'eau de faible profondeur.

La carrière est au cœur d'un véritable enjeu de conservation de la biodiversité de l'avifaune, mais pas seulement (amphibiens, odonates, flore,...). En effet, 38 % des espèces de sa liste patrimoniale ont un statut de conservation défavorable.

Des actions de conservation et des aménagements peuvent être réalisés même si la sablière est un site en exploitation. D'ailleurs, la richesse actuelle est le fruit de cette activité d'extraction des sédiments.

D'éventuelles actions de conservation ne peuvent que donner une valeur écologique supplémentaire à la sablière. Des espèces cibles prioritaires sont identifiées : Petit Gravelot, famille des Limicoles, Grèbe castagneux et Foulque macroule (nicheurs du Bassin Nord). Elles utilisent très régulièrement le site et ont des statuts de conservation défavorable.

Cette possible augmentation de la valeur écologique de la sablière qui peut découler d'actions de conservation de la biodiversité et d'aménagements peut servir de socle à l'avenir de la carrière. Au moment de la fin de l'exploitation industrielle du site, lors de la « remise en état » du site, un comblement pur et simple des excavations et des bassins mettrait fin à la richesse écologique de la sablière qui se transformerait vite en un terrain vague. Le maintien de la grande biodiversité de la carrière passe par un autre projet : celle d'une zone aménagée et gérée à des fins écologiques, un site de conservation de la biodiversité.

Cette synthèse ornithologique est le fruit d'un travail minutieux d'observation. Le suivi naturaliste permet de connaître précisément l'avifaune qui fréquente la sablière, de suivre l'évolution de l'attractivité du site, d'anticiper les actions de conservation pouvant être réalisées. Il est le préalable essentiel à toute réflexion sur la mise en œuvre d'éventuels aménagements.

Un suivi officiel de la sablière dans son ensemble, identique à celui réalisé pour la colonie des Hirondelles de rivage, peut être envisagé pour détecter de nouvelles espèces, évaluer la mise en place d'aménagement futurs. Il pourrait être l'occasion de mettre en œuvre un partenariat fructueux et pérenne entre Carrières de Condat, propriétaire de la sablière, et la LPO Limousin.

Remerciements - Bibliographie

Remerciements:

- L'entreprise Carrières de Condat est remerciée pour l'intérêt qu'elle porte à l'avifaune de la sablière.
- M. Leprovaux est remercié pour permettre le suivi régulier de la colonie des Hirondelles de rivage.
- Est remercié J. Roger, directeur de la LPO Limousin, pour sa relecture de la synthèse et l'intérêt ornithologique qu'il porte à la carrière des Séguines.
- Sont remerciés C. Doucelin et P. Labidoire, ornithologues saint-juniauds, pour leur relecture attentive et constructive du présent rapport. Merci également à G. Labidoire, observateur à fournir les toutes premières données du site, pour sa relecture et le partage de son expérience.

Bibliographie:

- Roger J., Lagarde N., (2015). Liste rouge régionale des oiseaux du Limousin. SEPOL, Limoges, 25p
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF et ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.
- SEPOL, 2013. Atlas des oiseaux du Limousin. Quelles évolutions en 25 ans ? Biotope, Mèze, 544 p.
- Géroudet P. et Cuisin M., (1998). Les passereaux d'Europe, tome 1. Delachaux et Niestlé, Paris, 405 p.